

UN BILAN ROUTIER ENCOURAGEANT EN MONTÉRÉGIE

VOUS AVEZ L'IMPRESSION QU'IL Y A DE PLUS EN PLUS DE VÉHICULES EN CIRCULATION SUR NOS ROUTES? EH BIEN VOUS NE VOUS TROMPEZ PAS! SELON LES DONNÉES DE LA SAAQ, EN MONTÉRÉGIE, ENTRE 1989 ET 2015, LE NOMBRE DE VÉHICULES EN CIRCULATION ET DE TITULAIRES DE PERMIS DE CONDUIRE ONT AUGMENTÉ RESPECTIVEMENT DE 75 % ET DE 45 %. AINSI EN 2015, ON DÉNOMBRE PRÈS D'UN MILLION DE VÉHICULES EN CIRCULATION ET PLUS D'UN MILLION DE DÉTENEURS DE PERMIS DE CONDUIRE EN MONTÉRÉGIE. EST-CE QUE CETTE CROISSANCE DU PARC AUTOMOBILE S'ACCOMPAGNE DE PLUS D'ACCIDENTS? CE PÉRISCOPE FAIT LE POINT SUR LE BILAN ROUTIER.

AMÉLIORATION DU BILAN ROUTIER DEPUIS PLUSIEURS DÉCENNIES

Près du tiers des accidents de véhicules à moteur ayant eu lieu en Montérégie, entraînent des victimes qui peuvent en décéder, être blessées gravement ou légèrement. Précisons que la très grande majorité des victimes sont légèrement blessées (95 %). Depuis le début des années 1990, le nombre de victimes de collisions routières a reculé de 25 % (9 806 c. 7 392) et la diminution est encore plus remarquable en ce qui a trait aux décès (64 %) passant de 188 à 67. Néanmoins, après des années de diminution, avec certaines variations aléatoires, on observe une recrudescence des victimes depuis 2014. Selon la société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), la Montérégie est la région où le nombre de décès a le plus augmenté entre 2014 et 2015, passant de 50 à 67. Toutefois, cette hausse fait suite à une baisse importante, le niveau le plus bas ayant été enregistré en 2014. Il pourrait s'agir d'une simple hausse ponctuelle comme observée dans le passé (figure 1).

HAUSSE DES VICTIMES CHEZ LES PERSONNES ÂGÉES

Entre 2007-2009 et 2013-2015, le nombre de victimes, peu importe la nature des blessures, a diminué dans tous les groupes d'âge sauf chez les personnes de 65 ans et plus où il a augmenté de 16 %. Les décès sont passés de 11 à 16 en moyenne. Cette tendance s'inscrit dans un contexte de vieillissement de la population.

PIÉTON : UN DÉCÈS SUR DIX PARMIS LES VICTIMES

Les piétons sont davantage exposés aux risques de blessures associés à un traumatisme routier que les occupants de véhicules à moteur. Même si le bilan s'est globalement amélioré pour les piétons dans les dernières années, un peu plus d'un décès sur dix impliquant un véhicule à moteur concernait des piétons en 2013-2015.

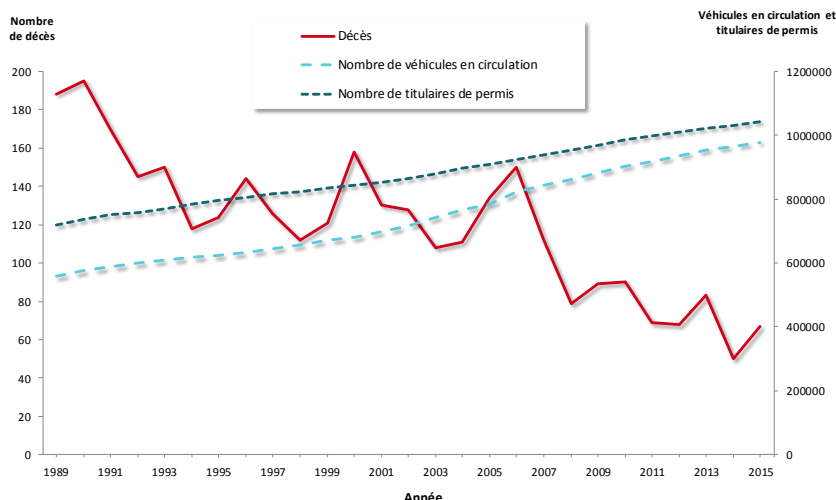
POUR SUIVRE LES EFFORTS DE PRÉVENTION AUPRÈS DES JEUNES CONDUCTEURS

PLUSIEURS MESURES ONT CONTRIBUÉ À RENDRE NOS ROUTES PLUS SÉCURITAIRES :

- | | |
|--|--|
| ➤ LES AMÉNAGEMENTS ROUTIERS | ➤ MESURES D'APAISEMENT DE LA CIRCULATION |
| ➤ LA SÉCURITÉ DES VÉHICULES | ➤ NORMES DE CONCEPTION |
| ➤ LES MESURES LÉGISLATIVES | ➤ ALCOOL OU DROGUES AU VOLANT |
| ➤ LES NORMES DE LA SOCIÉTÉ À L'ÉGARD DE CERTAINS COMPORTEMENTS | ➤ USAGE DU CELLULAIRE AU VOLANT |

TOUTES CES MESURES VISENT À RENFORCER LA SÉCURITÉ DES USAGERS ET MÉRITENT D'ÊTRE POURSUIVIES.

Figure 1 – Nombre de décès, de véhicules en circulation et de titulaires de permis, Montérégie 1989 à 2015

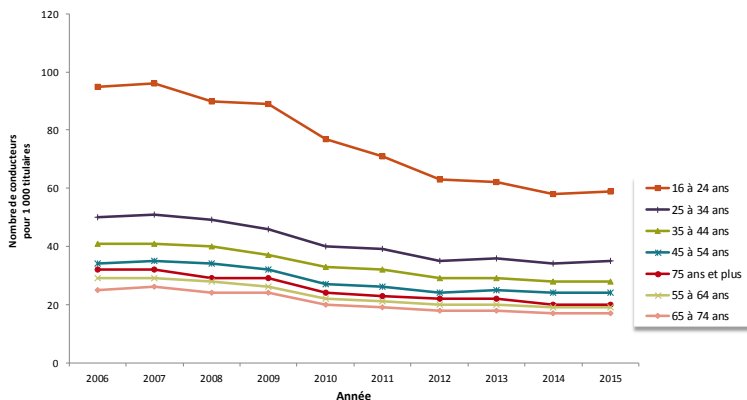


Sources : SAAQ, Fichier des accidents, fichier des titulaires de permis et fichier des propriétaires de véhicules.
Production : équipe Surveillance de l'état de santé de la population, août 2016.

SURREPRÉSENTATION DES JEUNES CONDUCTEURS IMPLIQUÉS DANS UN ACCIDENT

Depuis plusieurs décennies, les jeunes de 16 à 24 ans se démarquent par un nombre nettement plus élevé de conducteurs impliqués dans des accidents de véhicules à moteur au Québec comme au Canada (figure 2). Tout porte à croire que la tendance est probablement la même en Montérégie, même si la donnée n'est pas disponible.

Figure 2 – Nombre de conducteurs impliqués dans des accidents pour 1 000 titulaires d'un permis de conduire selon l'âge, Québec, 2006 à 2015



Note : Tous les accidents, avec dommages corporels et avec dommages matériels seulement, sont pris en compte.
Sources : SAAQ, Bilan routier de 2011 et Bilan routier de 2015.
Production : équipe Surveillance de l'état de santé de la population, octobre 2016.

À RETENIR

- En Montérégie, le nombre de victimes de collisions routières a diminué de 25 % et les décès de 64 % depuis le début des années 1990.
- Un peu plus d'un décès sur dix impliquant un véhicule à moteur concernait un piéton en 2013-2015.
- Les jeunes conducteurs impliqués dans un accident sont surreprésentés.
- Diverses mesures reconnues efficaces en matière de sécurité routière méritent d'être poursuivies, en particulier auprès des jeunes conducteurs de 16 à 24 ans.

Ce document peut être reproduit ou téléchargé pour une utilisation personnelle ou publique à des fins non commerciales, à condition d'en mentionner la source.

<http://extranet.santemonteregie.qc.ca/sante-publique/surveillance-etat-sante/index.fr.html>

Production : Surveillance de l'état de santé de la population
Direction : Dre Julie Loslier, directrice de santé publique de la Montérégie
Rédaction : Marie-Sylvie Bisizi